

# Petrico Termes et Conditions

## Petrico Limited

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FÉVRIER 2019

#### 1. BASE DE VENTE

- 1.1 Nous, Petrico Limited, vendrons et vous, le client, achèterez les biens et services sous réserve des présentes conditions qui régissent le contrat entre nous, à l'exclusion de tout autre terme que vous pouvez nous demander de signer ou que vous pouvez fournir. Aucune clause ou condition mentionnée, livrée avec ou contenue dans votre document de commande ne fera partie du contrat simplement à la suite de la livraison de ce document ou de sa référence dans le contrat.
- 1.2 Ces Conditions constituent l'intégralité de l'accord entre nous pour la fourniture des biens et services.
- 1.3 Toute modification de ces Conditions est sans effet sauf accord écrit de notre représentant autorisé.
- 1.4 « Marchandises » désigne les marchandises que nous fournissons et « Services » désigne les services (y compris les travaux de réparation ou les acomptes) que nous devons exécuter dans chaque cas conformément aux présentes Conditions.
- 1.5 Vous avez la responsabilité de vous assurer que votre commande est exacte et de nous fournir toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre commande.
- 1.6 Votre commande n'est pas acceptée jusqu'à ce que nous confirmons par écrit ou (si plus tôt) nous vous fournissons les Marchandises.
- 1.7 Nous nous réservons le droit d'apporter toute modification à la spécification des biens ou services requise pour que les biens ou services soient conformes aux exigences de sécurité ou autres prescriptions légales ou européennes applicables, ou lorsque les biens ou services doivent être fournis conformément à votre spécification, qui n'affectent pas matériellement leur qualité ou leurs performances.

#### 2. DESCRIPTION

Toutes nos descriptions et illustrations ont pour but de présenter une idée générale des biens et / ou services décrits et ne font pas partie intégrante du contrat entre nous. Bien que tout soit mis en œuvre pour fournir les biens en fonction de la qualité des échantillons soumis ou proposés, ceci ne peut être garanti et aucune condition ni garantie à cet effet ne peut être implicite. Aucune représentation n'est faite quant à la qualité ou à l'aptitude à l'emploi des biens et / ou des services. Des modifications ou des améliorations peuvent de temps à autre et sans préavis être apportées aux Marchandises.

#### 3. ANNULATION ET RETARD

- 3.1 Une fois acceptée, une commande ne peut être annulée sans notre accord écrit et aux conditions dans lesquelles vous nous indemnisez de toute perte (y compris monétaire), des coûts (y compris le coût de la main-d'œuvre et du matériel utilisés), des dommages, charges et frais engagés par nous en raison de l'annulation.
- 3.2 Nous ne serons pas responsables envers vous ou ne serons pas en rupture de contrat en raison d'un retard ou d'un manquement à l'une de nos obligations si le retard ou l'échec était dû à une cause échappant à notre contrôle raisonnable, y compris, mais sans s'y limiter, un cas de force majeure ou de guerre, ou menace de guerre, sabotage, insurrection, troubles civils ou réquisition, actes de terrorisme, réglementations, restrictions, règlements, interdictions ou mesures de toute nature, réglementation ou embargo sur l'importation ou l'exportation, grève, lock-out ou autre action revendicative, ou différends commerciaux, ou des difficultés à obtenir des matières premières, du travail ou du carburant.

#### 4. PRIX

- 4.1 Les prix indiqués par nous excluent toute TVA applicable.
- 4.2 Les devis ne sont pas des offres et sont valables pour 30 jours seulement et peuvent être retirées à tout moment par nous. Nous nous réservons le droit, à tout moment avant la livraison ou

l'exécution, de modifier le prix des biens ou des services pour tenir compte de toute variation de nos coûts.

## **5. PAIEMENT**

- 5.1 Le paiement des biens et / ou des services doit être effectué le jour de la livraison, à moins que nous n'acceptons expressément de vous accorder une période de crédit commercial, auquel cas le paiement est dû et payable le 20 du mois suivant le mois de livraison. Le paiement est dû sans déduction ni compensation. Cependant, le paiement est dû et payable immédiatement en cas d'annulation ou de résiliation du contrat entre nous.
- 5.2 Si vous ne payez pas à la date d'échéance, le prix total des Biens et / ou des Services devient exigible et payable sans demande. Nous pouvons résilier le contrat entre nous, suspendre d'autres livraisons et / ou réclamer des frais d'intérêts légaux et de recouvrement de créance. Nous pouvons également approprier tout paiement que vous avez effectué en vertu d'un autre contrat entre vous et nous, à notre convenance.
- 5.3 Parfois, un intérêt annuel supérieur de 8% au taux de base de la Banque d'Angleterre s'accumule quotidiennement (avant et après jugement) et est calculé quotidiennement sur les comptes en souffrance à compter de la date d'échéance du paiement jusqu'au paiement. Si un paiement est retourné en raison d'un manque de fonds, nous vous facturerons de nouveau nos frais d'administration standard, tels qu'ils vous seront notifiés.

## **6. LIVRAISON ET PERFORMANCE**

- 6.1 La livraison des marchandises sera effectuée par nous, livrant les marchandises ou, le cas échéant, par vous qui récupérez les marchandises auprès de nous une fois avisées qu'elles sont prêtes à être ramassées.
- 6.2 Toutes les dates de livraison et / ou de ramassage sont approximatives.
- 6.3 Lorsque les biens sont fournis par tranches, chaque tranche constitue un contrat distinct.
- 6.4 Lorsque les produits sont livrés par un tuyau, vous acceptez que la quantité indiquée par le compteur constitue une preuve concluante de la quantité livrée. Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité pour les divergences entre notre compteur et tout autre appareil de mesure utilisé par vous.
- 6.5 Partout où la livraison a lieu, ce sera votre responsabilité : -
  - 6.5.1 De fournir des récipients sûrs et appropriés pour les marchandises, qui respectent à tous égards toutes les exigences et réglementations pertinentes établies par le gouvernement britannique ou toute autre autorité compétente ;
  - 6.5.2 De veiller à ce que le stockage dans lequel la livraison doit être effectuée puisse contenir la totalité de la quantité commandée et, le cas échéant, obtenir une certification à cet effet ; et
  - 6.5.3 De vous assurer que votre représentant sera présent à l'endroit où la livraison a été demandée au moment de la livraison. Si vous ne vous assurez pas que votre représentant est présent à la livraison, nous nous réservons le droit de procéder à une livraison à distance.
- 6.6 Si vous ne prenez pas livraison des marchandises ou si nous sommes incapables de livrer les marchandises à temps parce que vous n'avez pas fourni les instructions, documents, licences ou autorisations adéquats, les marchandises sont déclarées livrées et nous pouvons :
  - 6.6.1 Stocker les marchandises jusqu'à la livraison effective et vous facturer pour les coûts raisonnables (y compris l'assurance) de stockage ; ou
  - 6.6.2 Vendre les marchandises au meilleur prix disponible et (après déduction de tous les frais de stockage et de vente raisonnables), vous facturer le dépassement du prix prévu au contrat ou la facturation de tout manquement inférieur au prix du contrat.

## **7. RISQUE ET PROPRIÉTÉ**

VOTRE ATTENTION EST PARTICULIEREMENT ATTACHEE A CETTE CONDITION

- 7.1 Les marchandises restent notre propriété jusqu'à : -
  - 7.1.1 Ce que leur prix complet a été reçu par nous ; et
  - 7.1.2 Ce que toutes les autres sommes qui vous sont dues ou qui vous sont dues pour quelque compte que ce soit avec nous ont été reçues.
- 7.2 Si les paiements reçus de votre part ne se rapportent à une facture particulière, nous pouvons les affecter à toute facture en attente.
- 7.3 Les marchandises sont à vos risques et périls à partir du moment de la livraison.
- 7.4 Jusqu'à ce que la propriété des marchandises vous soit transmise, vous devez : -
  - 7.4.1 Les stockez à vos frais dans vos locaux séparément de tout autre bien et de manière à pouvoir les identifier facilement.
  - 7.4.2 Ne pas détruire, endommager ou masquer toute marque d'identification ou emballage des Produits;

- 7.4.3 Maintenir les Marchandises dans un état satisfaisant, assurées à leur prix intégral, à tous risques ; et
- 7.4.4 Conserver le montant de l'assurance décrit par la condition 7.4.3 sur la fiducie et ne pas l'ajouter à un autre montant, ni le verser dans un compte à découvert.
- 7.5 Nous pouvons, afin de libérer tout paiement en retard, récupérer ou revendre les marchandises.
- 7.6 Afin de vérifier que vous avez respecté ses obligations en vertu de la condition 7.4 et d'exercer nos droits en vertu de la condition 7.5, vous nous accordez une licence irrévocable pour entrer dans vos locaux sans préavis ou dans tout autre local où les marchandises sont stockées.
- 7.7 Si vous vendez les marchandises avant que le paiement soit effectué, la partie du produit de la vente qui représente ou est équivalente au montant que vous nous devez nous est due par votre confiance et est versée sur un compte bancaire distinct désigné dans ce but. Nous serons en droit de retracer le produit de cette vente (s) sur ce compte bancaire (ou quel que soit le lieu où ce produit peut en fait être localisé) et vous nous autorisez à poser des questions à ses banquiers (ou autrement selon le cas) concernant le produit.
- 7.8 Vous devez vous assurer que les Marchandises ne sont pas incorporées, mélangées ou utilisées avec d'autres biens avant que le paiement intégral des Marchandises ne nous ait été effectué. Toutefois, si cette incorporation ou ce mélange a lieu, la propriété de ces Marchandises qui reste identifiable et / ou séparables de ces autres marchandises resteront avec nous jusqu'à ce que le paiement ait été effectué ou que ces autres marchandises aient été vendues et que tous nos droits sur les marchandises s'étendent à cette partie de ces autres marchandises et à leur produit de la vente, qui être détenu par vous conformément à la condition 7.7.

## **8. REVENTE DE MARCHANDISES**

- 8.1 Si un article compris dans les marchandises est revendu, vous devez porter à la connaissance de l'acheteur toutes nos instructions et / ou recommandations d'utilisation qui sont emballées avec ou qui figurent sur les marchandises ou qui vous ont été notifiées.
- 8.2 Il vous incombe de vous assurer que : -
- 8.2.1 Les biens sont tournés de manière que les plus anciens soient vendus en premier ; et
- 8.2.2 Les marchandises sont vendues avant leur « date de péremption ».

## **9. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

VOTRE ATTENTION EST PARTICULIEREMENT ATTACHEE A CETTE CONDITION

- 9.1 Vous trouverez ci-après notre responsabilité financière totale (y compris toute responsabilité pour les actes ou omissions de nos employés, agents ou sous-traitants) à l'égard de toute violation des présentes Conditions et de toute déclaration, acte ou omission (y compris la négligence) en vertu ou en relation avec le contrat entre nous et en ce qui concerne toute exécution ou manque d'exécution prévu.
- 9.2 Toutes les garanties, conditions ou autres conditions impliquées par la loi, la common law ou l'utilisation commerciale sont exclues dans toute la mesure permise par la loi, mais cette exclusion ne s'applique pas à une condition implicite selon laquelle nous avons le droit de vendre les Produits ou lorsque la propriété est passée ou lorsque les Biens sont vendus à une personne faisant affaire en tant que consommateur, tout terme implicite relatif à la conformité des Biens à leur description ou à leur échantillon, à leur qualité ou à leur adéquation à un usage particulier.
- 9.3 Vous garantissez et vous engagez que, lorsque nous avons fourni des marchandises à droits de douane, vous ne les utiliserez que dans le strict respect des réglementations en vigueur en matière de douanes et d'accises, ainsi que de toute loi ou réglementation les concernant.
- 9.4 Rien dans ces Conditions n'exclut ou ne limite notre responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de notre négligence ou d'une déclaration frauduleuse.
- 9.5 Sous réserve des conditions 9.2 et 9.4: -
- 9.5.1 Notre responsabilité totale en droit contractuel, en responsabilité délictuelle (y compris en cas de négligence ou de manquement à une obligation légale), de déclaration inexacte ou autre, découlant de l'exécution réelle ou envisagée du contrat entre nous est limitée au prix du contrat; et
- 9.5.2 Nous ne serons pas responsables envers vous pour: -
- (a) Toute perte de profit, perte de production, épuisement de l'achalandage; et
- (b) Toute perte indirecte, dommage, coûts ou dépenses quels qu'ils soient dans chaque cas qui découlent de ou en relation avec le contrat entre nous.
- 9.6 Aucune réclamation pour non-livraison ou rupture de stock ne sera prise en compte, à moins que vous n'en ayez été avisé par écrit dans les sept jours suivant la date à laquelle les marchandises auraient normalement été reçues.
- 9.7 Toute réclamation de votre part fondée sur un défaut de qualité ou d'état ou le non-respect des spécifications doit nous être notifiée dans un délai de sept jours à compter de la date de livraison ou dans un délai raisonnable après la découverte du défaut ou de la défaillance. Si aucune notification

de ce type n'est reçue, vous n'êtes pas autorisé à refuser les biens et / ou services et vous devez payer leur prix.

9.8 Lorsqu'une réclamation valable concernant l'un des Produits et / ou Services nous est notifiée conformément aux présentes Conditions, nous serons en droit de le réparer (ou dans le cas des Produits), de le remplacer ou de le remplacer (ou de la partie en question) gratuitement, et (dans le cas de Services) effectuer à nouveau les Services (ou la partie en question) gratuitement ou (dans chaque cas) vous rembourser leur prix (ou une partie proportionnée).

9.9 Les droits statutaires des consommateurs ne sont pas affectés.

## **10. INDEMNITÉ**

Vous acceptez de nous indemniser contre tout dommage, perte, coût, réclamation ou dépense engagé par nous envers un tiers résultant ou en relation avec les Biens ou Services fournis par nous ou leur exploitation ou leur utilisation et ce, en raison de votre négligence, violation de ces conditions ou autrement.

## **11. GÉNÉRAL**

11.1 Si une disposition de ces Conditions est jugée invalide ou inapplicable, le reste ne sera pas affecté.

11.2 Toute renonciation de notre part à un manquement de votre part ne constitue pas une renonciation à un manquement ultérieur.

11.3 Ces Conditions et le contrat entre nous ne créent pas, ne confèrent ou ne prétendent conférer aucun avantage ou droit opposable par une personne qui n'y est pas partie.

11.4 Nous avons un privilège général (avec un pouvoir de vente) sur tous les biens que vous possédez en notre possession en règlement de tout paiement dû ou dû par vous sur un compte quelconque.

## **12. DROIT ANGLAIS**

Les présentes Conditions et le contrat entre nous sont soumis au droit anglais et à la compétence exclusive des tribunaux anglais.